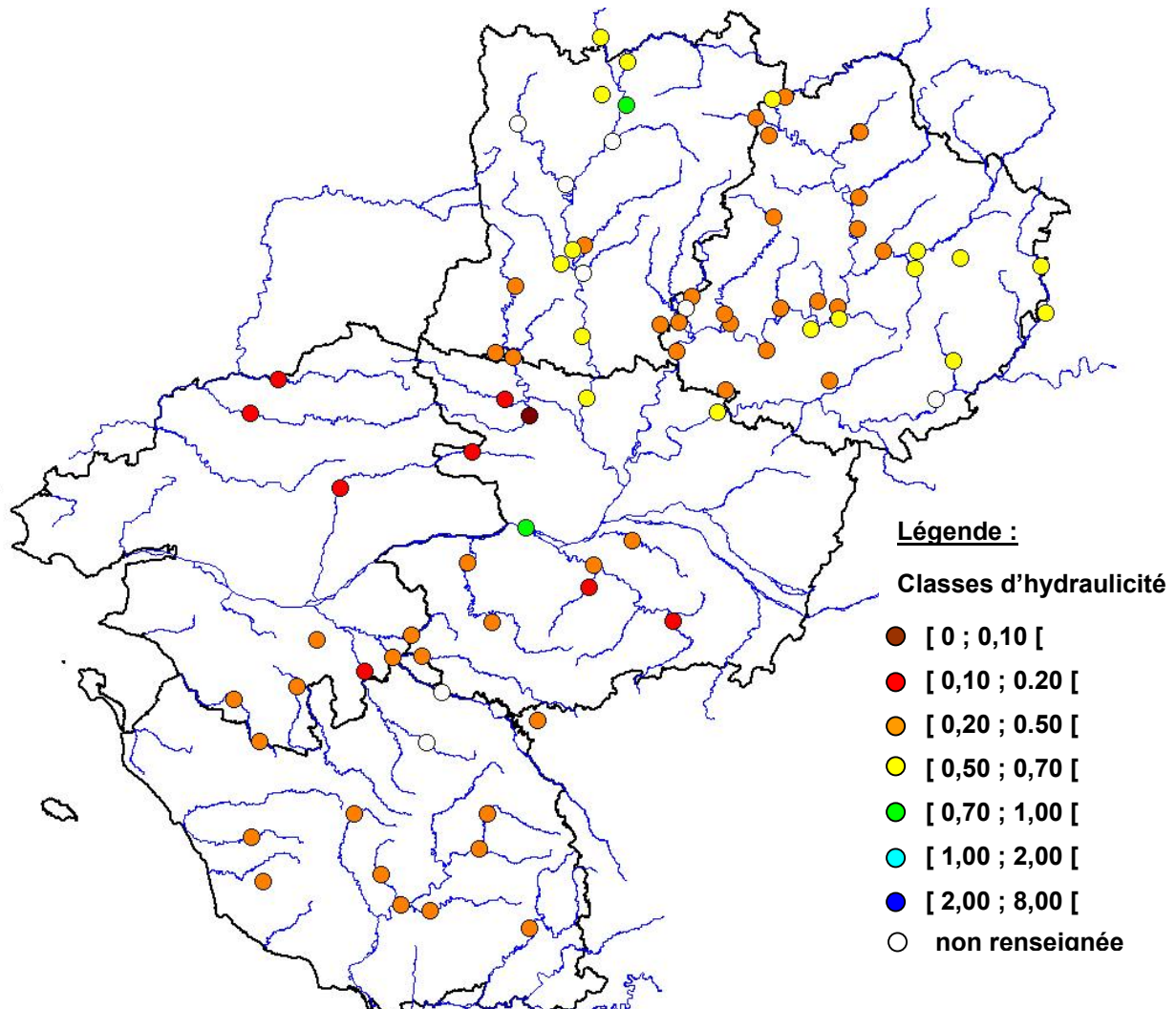


Bulletin de Situation Hydrologique Région Pays de la Loire Janvier 2005

La situation hydrologique du mois de janvier 2005, à l'image de celle du mois de décembre 2004, a été particulièrement déficitaire. En effet, le mois de janvier a connu très peu d'épisodes pluvieux. On relève un épisode principal sur l'ensemble de la région autour du 24, un autre épisode est relevé sur le sud-Loire autour du 18. Ce sont les bassins de la Mayenne, de la Sarthe et du Loir qui ont principalement bénéficié des pluies de fin janvier.

Hydraulicité* du mois de janvier 2005

Pour le mois de janvier 2005, le déficit hydrologique moyen est estimé à – 70% pour la région.



* voir définition dans le glossaire à la fin du bulletin

On relève une situation un peu moins déficitaire sur l'axe Mayenne, Sarthe et Loir, qui ont bénéficié des pluies du 24 janvier. La période de retour du débit moyen mensuel pour ces 3 rivières est estimée triennale sèche alors que pour la plupart des autres rivières et affluents, elle est estimée entre quinquennale et décennale sèche.

Concernant la période de retour des débits de base (VCN3*), la situation est assez contrastée mais pour la plupart des rivières, les niveaux de débits pour le mois de janvier n'ont pas été exceptionnellement bas, de sorte que l'on relève couramment une période de retour de l'ordre biennale ou triennale sèche.

Détail par grande unité hydrographique

La Loire présente pour janvier 2005 une hydraulicité* de 0.74 à Montjean-sur-Loire. La période de retour des débits de base est estimée entre biennale et triennale sèche.

Concernant la Maine, on relève un déficit de -39% sur le Loir à Durtal, - 54% sur la Sarthe à Saint Denis d'Anjou, 43% sur l'Huisne à Montfort le Gesnois, -42% sur la Mayenne à Château Gontier et -75% sur l'Oudon à Châtellais. La période de retour des débits de base (VCN3*) est de l'ordre de la biennale ou triennale sèche, sauf pour l'Oudon : quinquennale sèche.

Sur les bassins Sud-Loire, on relève : -79% sur l'Aubance, -76% sur le Layon à Saint-Lambert du Lattay, -75% sur l'Evre. On relève une période de retour des débits de base de 4 ans secs pour l'Aubance, biennale pour le Layon et triennale sèche sur l'Evre.

Sur le Don et la Chère, le déficit est très marqué, avec -89% à Guémené et -81% à Derval. La période de retour des débits de base (VCN3) est estimée entre 5 et 10 ans secs sur le Don mais seulement triennale sèche sur la Chère.

Sur l'Erdre, on relève un déficit de -89% à Nort-sur-Erdre. La période de retour des débits de base est quadriennale sèche.

Sur la Sèvre Nantaise, on relève une hydraulicité* de 0.31 à Clisson. La période de retour des débits de base est estimée entre quinquennale et décennale sèche, de même sur la Maine à Rémoillé.

Sur GrandLieu, on observe un déficit de -70% sur la Logne à St Colomban et -67% sur l'Ognon à Viais. La période de retour des débits de base est estimée entre biennale et triennale sèche.

Pour les Côtiers Vendéens, on relève un déficit de 70% sur le Jaunay et 75% sur la Ciboule. La période de retour des débits de base sur ce cours d'eau est estimée quadriennale sèche pour ces deux cours d'eau.

Pour le Lay, le déficit est de -63% à Mareuil sur le Lay.

Niveau des retenues :
(sources : Vendée Eau)

Le niveau de remplissage global des retenues de Vendée était au 30 janvier de 56% (53 % pour le complexe de Mervent, 67 % pour les retenues de Marillet, 31 % pour la Vouraise).

* voir définition dans le glossaire à la fin du bulletin

GLOSSAIRE

HYDRAULICITE MENSUELLE:

L'Hydraulicité mensuelle est le rapport entre le débit moyen mensuel pour un mois considéré et la moyenne interannuelle de ce même mois, calculé sur la période de données disponibles.

Ex. : l'hydraulicité du mois de janvier 2004 pour l'Erdre à la station de Nort-sur-Erdre est le rapport entre le débit moyen mensuel pour janvier 2004 et la moyenne interannuelle des mois de janvier calculée sur la période 1967-2004, 1967 étant l'année de mise en service de la station.

VCN3 :

Le VCN3 est le débit minimal ("moyen") calculé sur 3 jours consécutifs.

Déterminer le VCN3 sur une période déterminée (par exemple du 1^{er} au 31 janvier de l'année 2004) consiste à calculer les moyennes glissantes des débits sur 3 jours consécutifs et de ne retenir que la plus petite valeur.

En prenant pour chaque année disponible, la valeur du VCN3 calculée sur une période donnée (par exemple du 1^{er} au 31 janvier), il est possible de déterminer à l'aide d'un ajustement statistique (Loi de Galton) la période de retour d'un VCN3 d'une année donnée.

Le VCN3 donne une indication sur les débits de base, c'est-à-dire l'écoulement de base le moins influencé par la pluviométrie.